

# **COMPTE RENDU REUNION**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021**

**Présents :** Jean Claude Brus, Jean Luc Dessales, Laurence Chaudet, Cyrille Aumage, Axelle Rolland, Jorys Topart

**Absents avec procuration :** Michel François procuration à JL Dessales, Victor Joubin procuration à JC Brus, Caroline Ode procuration à Laurence Chaudet, Anne Lise Peysson procuration à C Aumage

**Absent :** Paméla Bouchet,

**Secrétaire de séance :** JC Brus

**Début de séance :** 18 h 30

Plan Communal de sauvegarde : mis à jour par JL Dessales.

Après délibération du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

Chaque élu recevra un exemplaire des fiches d'intervention qui le concerne et définissant son rôle à tenir.

Demande de Subvention au Département pour achat de chaînes à neige pour le tracteur de déneigement.

Après délibération du Conseil Municipal : Contre : 1, Abstention : 7, Pour : 2

Demande de Subvention au SDED pour remplacement de la porte du logement de Saint Pons.

Suivant devis présenté (porte = 2260 € HT et volet = 750 € HT).

Après délibération du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité sous réserve de revoir la présentation du devis

Remplacement du portail du cimetière de Saint Pons.

Montant 700 € HT

Après délibération du Conseil Municipal : approuvé à l'unanimité

Sinistre du bruit de la VMC de la Mairie

Suite à l'expertise du 6/12/2021 un piège à son doit être rajouté sur l'évacuation de la VMC et une partie du faux plafond sous le groupe doit être remplacé par des dalles acoustiques plus performantes.

Après l'accord amiable des parties, les participations sont les suivantes :

Assurance DO Groupama : 1410 € correspondant à l'intervention du BE acoustique Orféa

Mairie 282 € correspondant à la TVA (récupérable) du rapport Orféa

BE Aduno : fourniture du piège à son

Entreprise PPC : pose du piège à son et rectification des extrémités des conduites

Architectes Peysson Vettorello : Remplacement de la partie de faux plafond sous le groupe

**Vœux du Maire :**

Programmés le Dimanche 9 janvier 2022 à 16 h 00 sous réserve des conditions sanitaires.

Projet Traverse du village : Prochaines étapes et rencontres

Mr le Conseiller aux décideurs locaux (Assistant du Percepteur) : 21/12/21

Maîtrise d'œuvre et CAUE pour la prise en compte des remarques des élus : mardi 4/01/2022 à 10 h 00

Mr le Sous-Préfet : jeudi 6/01/2022 avec MOE et Sie du Bentrax

Mr le Conseiller Régional : mercredi 12/01/2022 à 17 h

La réunion publique sera organisée après la validation du CETOR (Département) dont la date n'est pas définie à ce jour.

Préparation du Budget : une réunion spécifique aura lieu courant janvier 2022

**Information :** À la suite d'un arrêté préfectoral paru ce jour, la salle polyvalente ne pourra pas être louée pour les soirées dansantes jusqu'au 3 janvier 2022.

**Mr le Maire souhaite à toutes et à tous de passer d'agréables fêtes de fin d'année.**

Fin de la séance à 21 h 00